

LETTRE D'INFO N°18

CPTS
Mulhouse
Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Janvier 2023



Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Comme chaque année en cette période il est de tradition de présenter ses vœux : l'ensemble des membres du Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération et moi-même vous souhaitons donc nos **MEILLEURS VOEUX pour 2023.**

Période pour le moins trouble que ce début d'année ! Epidémies en tous genres, pénuries de médicaments et autres dispositifs, saturation du système de santé, ras le bol général des professionnels de santé...

Tenons le cap ! Ne cédon pas au défaitisme ou à la fatalité, faisons front contre les désunions, avançons ensemble en 2023. C'est par notre travail collectif, l'engagement de chacune et chacun d'entre vous que nous construirons la Santé de Demain dans notre Territoire

Saisissons ensemble les opportunités qui s'offrent à nous et relevons ensemble les nouveaux défis à venir. Bonne Année 2023.

Frédéric TRYNISZEWSKI

Réservez les 03 et 04 mars dans votre agenda pour le Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoire en Santé

Nous vous l'avions annoncé en décembre, la CPTS organise les 03 et 04 mars prochain son premier **Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires en Santé**.

Il se tiendra dans un lieu d'exception :
l'**Université de Haute Alsace (UHA)**, campus Fonderie.

Voici quelques informations supplémentaires ; **programme et accès** :

- **Deux conférences plénières** : le vendredi soir et le samedi midi
- **Stands et ateliers en continu et répétés** plusieurs fois pendant la durée du colloque
- Colloque **accessible gratuitement et librement** : possibilité de **venir à n'importe quel moment, selon votre intérêt** pour les thématiques proposées
- Possibilité de **réserver un pass VIP** (ouvrant droit gratuitement à quelques avantages)
- **Places de parking** réservées et gratuites

*Réservez d'ores et déjà ces dates dans votre agenda !
Plus d'informations dans les jours à venir.*

Prochain apéro interpros le 12 janvier



Apéro Interpros
Thème : **Equipe Plaies'mobiles**

Jeudi 12 janvier 2023
À partir de 19h30

Les Domaines qui Montent
6 bis Place de la Paix à Mulhouse

Au programme :

19h30 - 20h : verre d'accueil
20h - 20h30 : présentation du groupe Plaies'mobiles
20h30 : apéritif et échanges

N'hésitez pas à convier un ou une collègue pour lui faire découvrir la CPTS.

Nous vous attendons nombreux !

L'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération!

Le prochain apéro interpros aura lieu le **12 janvier 2023**, dans la cave à vin, **Les Domaines qui Montent : 6 bis Place de la Paix à Mulhouse, à partir de 19h30.**

Il sera consacré à l'équipe **Plaies'Mobiles**, l'équipe mobile d'infirmiers qui peut être sollicitée par les professionnels de santé du territoire pour une demande d'avis sur des plaies complexes.

Au programme :

- 19h30 - 20h00 : verre d'accueil
- 20h00 - 20h30 : présentation de l'équipe Plaies'Mobiles
- 20h30 : apéritif et échanges

Nous avons hâte de vous accueillir pour ce temps convivial.

Aucune inscription n'est nécessaire.



Des nouvelles du Contrat Local de Santé de la ville de Mulhouse

Outil de contractualisation transverse, le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux sur un territoire. La ville de Mulhouse s'est saisie de cet outil dès 2012 et a déjà mis en œuvre deux contrats successifs. Aujourd'hui est élaboré le CLS 3ème génération.

Suite à une évaluation du CLS 2 et une phase de diagnostic associant habitants de Mulhouse et professionnels, plusieurs axes de travail ont été dégagés et font l'objet de groupes de réflexion. L'objectif est de parvenir à des fiches actions qui figureront au CLS 3 de Mulhouse dont la signature est envisagée courant 2023.

Huit groupes de travail ont été constitués dont 6 se sont réunis déjà une fois :

- **Santé mentale des jeunes.** Pilotes : CH Rouffach, CCAS de Mulhouse.
4 sous-groupes : Formation des professionnels, Accompagnement des parents d'adolescents, déstigmatiser la santé mentale chez les jeunes, Favoriser l'expression des jeunes à travers l'action culturelle.
- **Vieillesse et perte d'autonomie.** Pilotes : Collectivité Européenne d'Alsace et CPTS Mulhouse agglomération. Thèmes déjà abordés : Dépistage de la fragilité à l'aide du programme ICOPE, attractivité des métiers, aménagement et équipement du logement, dispositif d'accès aux soins des personnes en situation du handicap, plateforme d'avis gériatrique.
- **Santé de l'enfant.** Pilotes : GHRMSA, CCAS de Mulhouse. 4 thèmes :
le réseau entre les différents acteurs, l'accès au dépistage et la prise en charge, prévention et accompagnement à la parentalité, projet de création de la maison des 1000 premiers jours.
- **Prévention et dépistage des cancers.** Pilote : CCAS Mulhouse avec le soutien de la Ligue contre le cancer. Sujets déjà évoqués : la formation et l'information des professionnels, la coordination des actions de prévention dans les quartiers, auprès des enfants et des publics précaires notamment.
- **Offre de soins.** Pilotes : Région Grand Est et CPTS Mulhouse agglomération. Axes évoqués : attractivité du territoire, accès au médecin traitant et exercice coordonné, exercice partagé ville-hôpital, télémédecine.
- **Santé environnement.** Pilotes : Mutualité française et CCAS de Mulhouse. Axes de réflexion : urbanisme favorable à la santé, lutte contre les nuisibles, ventilation des logements, information aux locataires/habitants, communication entre les services et dispositifs, sensibiliser les enfants.

Les travaux des différents groupes se poursuivent au mois de janvier : le groupe **Accès aux soins des publics précaires** se réunira le 19 janvier et le groupe **Nutrition et activités physiques** sera lancé courant janvier 2023.

Plus d'informations auprès de **Caroline THOMANN**, Cheffe de projets Contrat Local de Santé à la ville de Mulhouse au 03 89 66 70 30 ou par mail à Caroline.Thomann@mulhouse-alsace.fr.



Participation à l'appel à candidature de la Région Grand Est : offre mobile de prévention, de dépistage, de promotion de la santé

La ville de Mulhouse et la CPTS Mulhouse Agglomération ont déposé le jeudi 15 décembre un dossier de pré-candidature concernant l'appel à manifestation d'intérêt "Offre mobile de prévention, de dépistage, de promotion de la santé et/ou des soins".

Le projet proposé prévoit la mise en circulation d'un bus ou camion proposant des actions de **prévention primaire** (sensibilisation) et **secondaire** (dépistage) aux **populations éloignées du soin**. Il vise

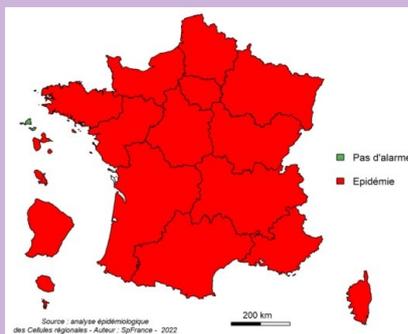
l'égal accès de tous à la prévention et aux soins. L'enjeu est de recréer le lien - professionnels de santé/habitants - dans des secteurs où l'offre sanitaire s'amenuise et pour des personnes qui ne vont pas vers les soins.

Les actions devront répondre aux enjeux identifiés dans le cadre du CLS ; plusieurs bouquets seront mis en œuvre avec pour chacun **un public cible, des axes de dépistage et de prévention et des acteurs intervenants.**

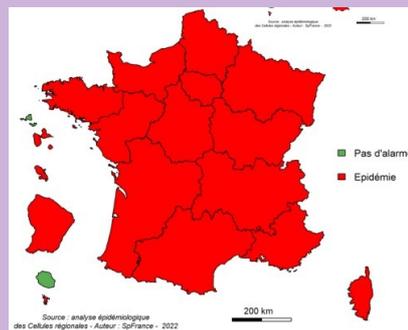
Ce projet intégrera le CLS de Mulhouse et associe la CPTS Mulhouse Agglomération et le CCAS de Mulhouse forts d'une solide expérience en la matière (Vacci'Mouv et Bus du Cœur). Il nécessitera la participation d'un large réseau d'acteurs (professionnels de santé et acteurs de la prévention santé).

La Région Grand Est réalise l'analyse technique du dossier de pré-candidature d'ici au 06 janvier 2023. La CPTS Mulhouse Agglomération et la ville de Mulhouse espèrent recevoir début janvier 2023 le dossier de candidature à compléter.

La météo épidémique



Grippe



Bronchiolite

La météo épidémique en semaine 51 (28 décembre 2022)

Grippe :

- Poursuite de l'augmentation des indicateurs de la grippe dans toutes les classes d'âge.
- Niveaux d'activité très élevés en médecine de ville et à l'hôpital, particulièrement chez les 15-64 ans.
- Circulation majoritaire de virus A(H3N2).

Bronchiolite :

- L'épidémie de bronchiolite se poursuit à un niveau élevé en France métropolitaine ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique et à Mayotte.
- Poursuite de la diminution des passages aux urgences et des hospitalisations après passages aux urgences pour bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans en France métropolitaine pour la troisième semaine consécutive
- Augmentation modérée des actes médicaux SOS Médecins pour bronchiolite en métropole après trois semaines de diminution.

Les dossiers



La parole à ...

Dr TRYNISZEWSKI

Commission "Accès aux soins"

Nouvelle commission issue de la fusion des anciennes commissions « Accès au médecin traitant » et « Soins non programmés », la commission « Accès aux soins » a mis en œuvre en 2022 cinq actions :

Action 1 : Faciliter l'accès à un médecin traitant

- Recensement en juillet 2022 des médecins généralistes acceptant de nouveau patient, réponse aux demandes d'information des patients (plus de 250 demandes à ce jour),
- Définition par le groupe de travail spécifique d'une procédure d'adressage vers le médecin qui accepte de nouveau patient,
- Description des modalités de fonctionnement d'un binôme "soignant référent - médecin traitant" pour faciliter la prise en charge des patients nécessitant un suivi à domicile,
- Proposition de mise en œuvre dès 2023 d'une consultation d'accès aux soins pour offrir à Mulhouse de manière temporaire aux patients ne trouvant pas de médecin traitant des consultations de médecine générale assurée par des internes en autonomie (SASPAS) encadré par des médecins généralistes présents sur place.

Action 2 : Absence de mise en œuvre de l'organisation défini en 2021 permettant la réalisation de consultation d'orientation auprès d'un psychiatre libéral dans le cadre des Soins Non programmés car il n'a pas encore été trouvé de solution pour le financement des IDEL participant au dispositif.

Action 3 : Déployer Entr'Actes, outil numérique pour les soins non programmés pour l'adressage des demandes d'imagerie de soins non programmés. À ce jour, 2 cabinets d'imagerie de l'agglomération mulhousienne répondent aux demandes des professionnels de santé adressées via Entr'actes (voir plus bas).

Action 4 : Faciliter l'organisation de la réponse libérale territoriale au soin non programmé sur le territoire de la CPTS en prévision de la mise en œuvre du SAS en 2023. Le groupe de travail spécifique a émis des propositions concernant l'organisation de la régulation du SAS (départementale) et de l'effectif sur le territoire de la CPTS.

Action 5 : Mise en œuvre du plan de communication sur le bon usage des SNP auprès des professionnels de santé et du Grand Public en juin 2022 : envoi aux médecins généralistes, infirmiers et pharmaciens, par courrier postal, d'une lettre explicative, de flyers et d'une affiche à destination du grand public, présentant les centres de Soins Non Programmés de l'agglomération et leurs missions. Une communication presse à destination du grand public a eu lieu en juin 2022.



Commission

Santé mentale : du nouveau !

Les travaux de la Commission Santé Mentale permettent à la CPTS de mettre dès à présent **deux** nouveaux outils à la disposition des professionnels de santé du territoire :

- **Le Guide de Bonnes Pratiques dans le cas de soins somatiques pour un patient présentant des troubles mentaux**

Ce guide pratique est un recueil de conseils et attitudes, très pragmatiques, à adopter pour aborder sereinement les soins somatiques chez les patients à pathologie psychique. L'expérience montre que cette éventualité est très fréquente et que le professionnel de santé, au vu des particularités des pathologies mentales et de leurs expressions, pourrait se sentir démuni ou mal à l'aise dans de telles circonstances.

Ce guide est **consultable et téléchargeable** [sur le site de la CPTS](#).

- **La possibilité d'organiser une e-RCP** (Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle par voie numérique) **en santé mentale**

À la demande de n'importe quel professionnel de santé impliqué dans la prise en charge d'un patient présentant des troubles psychiques et considérant qu'une réunion de concertation de tous les intervenants pour ce patient serait utile, la CPTS se charge de l'organisation pratique de

cette réunion en distanciel.

Vous trouverez le **formulaire de demande d'organisation d'une e-RCP en santé mentale** [sur le site de la CPTS](#).

Résultat sollicitation démarche ambitions 2023



Lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2022 et les 3 semaines suivantes a eu lieu la démarche « Ambitions 2023 » ayant pour objectif de recueillir **l'avis des professionnels de santé** sur les projets et outils réalisés par la CPTS en 2021 et 2022 et les thématiques à traiter en 2023.

53 personnes ont exprimé leur avis et nous ont fait part de suggestions.

- Les 2 projets et outils réalisés par la CPTS en 2021 et 2022 les plus plébiscités sont l'aide à l'accès au médecin traitant et le programme iCOPE.
- 204 propositions de nouveaux thèmes ont été faites. Parmi elles des suggestions concernant la communication et le soutien aux professionnels de santé (42), la prévention et prise en charge de la perte d'autonomie (18), le souhait de disposer d'une cartographie des professionnels de santé (15), le diabète (13), les outils numériques (12) et la formation (11).

Les résultats détaillés ont été transmis aux responsables de commission. Ils serviront à définir les objectifs 2023.

ICOPE : Le programme pour vieillir en bonne santé est lancé



Depuis la soirée de lancement du 20 octobre 2022 :

- 19 professionnels de santé nous ont rejoint pour mettre en œuvre ce programme
- 37 séniors ont déjà été testé dont 25 par des professionnels de santé

Plusieurs actions de communication ont eu lieu vers les séniors et les professionnels, notamment :

- La mise à disposition de bornes de test à la Maison médicale pour Personnes Agées du GHRMSA, à la mairie de Bollwiller et dans certaines pharmacies
- 21 professionnels de santé ont été formés

Plusieurs chantiers pour 2023 : la création d'outils d'aide aux professionnels participants, un courrier d'information aux médecins traitant... Il est bien sûr prévu de poursuivre les dépistages, les formations et la communication avec les collectivités et partenaires pour aller vers la population.

En 2023 plus de 4100 dépistages dont 2300 par des professionnels de santé et 1800 par les seniors eux même aidés de leurs proches ou par des associations, collectivités territoriales, ... doivent être réalisés.

Pour cela, **nous avons besoin de votre aide, rejoignez nous pour cette action !**

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE PROGRAMME ICOPE :

Professionnels de santé libéraux :

- Rendez-vous sur notre site [internet](#)
- assistez à l'une de nos sessions d'information d'1h en visioconférence
le 10/01/2023 à 12h30 ou **le 16/01/2023 à 20h30**
- **contactez-nous par mail**

Collectivités, associations, acteurs sanitaires et médico-sociaux :

- Rendez-vous sur notre [site internet](#) pour plus d'information
- contactez-nous pour mettre en place une action
icope@cpts-mulhouse-agglo.fr ou 09 52 92 22 39



Plaies'Mobiles
Mulhouse Agglomération

Besoin d'un soutien pour la prise en charge d'une plaie complexe ?

Faites appel à l'équipe « Plaies'Mobiles » !

Cette équipe, constituée de 7 infirmiers formés à la prise en charge des plaies complexes intervient à la demande des IDEL, médecins généralistes, médecins ou infirmiers coordinateur en EHPAD et IDE ou médecin de l'HAD Sud Alsace.

Si nécessaire cette équipe peut faire appel à un réseau de médecin généraliste et spécialistes de second recours dont le **Dr Yann GROC du GHRMSA, expert plaie chronique.**

Pour **solliciter un avis sur une plaie complexe**, le plus simple est de faire une demande dans le logiciel [entr'Actes](#) (logiciel gratuit pour les professionnels de santé intervenant sur le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération) en sollicitant comme intervenant « *équipe plaies complexes* » et en faisant une demande « *d'avis plaie chronique et/ou complexe* ».

Pour ceux qui ne disposent pas encore d'Entr'actes, vous pouvez contacter le secrétariat de la CPTS Mulhouse Agglomération au 09 52 92 22 39 (de 09h00 à 16h30 du lundi au vendredi) qui effectuera pour vous la demande sur entr'Actes.

L'équipe Plaies'Mobiles vous transmettra dans les 3 jours ouvrés le [formulaire de demande d'avis plaies complexes](#) et/ou chroniques.

Dès réception du formulaire complété, l'équipe Plaies'Mobiles s'engage à vous répondre dans les 7 jours ouvrés en vous proposant un avis, une visite à domicile ou une téléconsultation.

Un compte-rendu vous sera adressé par mail sécurisé dans les 2 jours ouvrables après l'intervention de l'équipe, quelle que soit la forme de l'intervention.

L'intervention de l'équipe s'arrête après ce compte rendu, sauf si vous la sollicitez à nouveau pour réévaluation.

Important :

- L'équipe Plaies'mobiles **ne remplace pas l'équipe de soin habituelle** du patient mais lui apporte un avis, à sa demande
- L'équipe **n'intervient pas en urgence** (cf délais indiqués)

**Soins non programmés :
Réalisez vos demandes d'imagerie via**



À compter du 02 janvier 2023, les professionnels de santé de l'agglomération mulhousienne pourront **réaliser des demandes d'imagerie pour leurs patients, dans le cadre de soins non programmés**.

Les soins non programmés sont ceux nécessitant une prise en charge médicale non urgente, mais ne pouvant être anticipée ou retardée.

Les demandes sont à faire via [entr'Actes](#), une plateforme d'adressage entre professionnels de santé permettant de solliciter rapidement et de manière ciblée des professionnels de santé libéraux d'un territoire. Dans ce cas précis : des radiologues-échographistes. Entr'Actes est un logiciel gratuit pour les professionnels de santé libéraux du territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération. Il est accessible depuis PC ou smartphone.

En pratique : comment réaliser une demande d'imagerie pour un patient ?

1. **Inscrivez-vous** et **connectez-vous** sur entr'Actes
2. Démarrez un déclenchement et renseignez :
 - L'identité du patient (sans oublier son NIR)
 - L'intervenant requis (radiologue - échographiste)
 - Le type de soin à réaliser (radio, echo, scanner...)
 - Le type de prise en charge (consultation)
 - Le délai d'intervention préconisé
 - Le délai de réponse souhaité
 - Vous pouvez intégrer directement l'ordonnance dans Entr'actes
 - En commentaire, indiquez un maximum d'informations concernant la prise en charge pour que les professionnels sollicités puissent en tenir compte

Puis déclenchez votre demande ; vous serez averti dès qu'un cabinet de radiologie l'aura acceptée et votre patient en sera informé automatiquement par sms.

Vous souhaitez davantage d'information sur le fonctionnement d'entr'Actes ?
Des tutoriels et une FAQ sont à votre disposition sur le [site internet de la CPTS](#).

Vous pouvez également contacter Lisa LE METAYER, chargée de développement services de la CPTS, pour [convenir d'un rdv](#).



Comment contacter simplement la Mission d'Accompagnement Santé de la CPAM ?

La Mission Accompagnement Santé de la CPAM a pour mission de coordonner/organiser ou réaliser l'accompagnement d'assurés, faisant suite à une détection, dans le cadre :

- de difficultés d'accès aux droits,
- de renoncements ou de difficultés d'accès à des soins (financière, géographique, temporelle, handicap...),
- de fragilité face au numérique,
- de situation sociale complexe.

Afin de détecter une situation qui nécessiterait un accompagnement, il est possible d'engager la discussion autour des questions suivantes :

- Possédez-vous une carte Vitale ?
- Avez-vous un médecin traitant ?

- Avez-vous une complémentaire santé (mutuelle) ?
- De quand date votre dernière visite chez un professionnel de santé ?

Si vous connaissez une personne qui nécessiterait l'aide de la mission d'accompagnement santé de la CPAM, vous pouvez remplir **directement sur le site de la CPTS** le formulaire de saisine.

Ce formulaire sera ainsi directement adressé à la mission d'accès aux soins qui le prendra en charge.

À retrouver sur notre site

Cette nouvelle rubrique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet



Les formulaires utiles sur le site de la CPTS

La CPTS met à votre disposition **sur son site internet** plusieurs formulaires téléchargeables ou pour certains directement remplissables en ligne, utiles à votre pratique et favorisant la coordination entre professionnels.

Voici les formulaires actuellement présents dans le menu **RESSOURCES - FORMULAIRES** :

- [Demande d'avis plaie complexe](#)
- [Demande de prise en charge programmée en gériatrie](#) au GHRMSA (Hôpital de jour, de semaine, unité de Médecine Aigüe Gériatrique, unité cognitivo-comportementale)
- [Demande d'organisation d'e-RCP en santé mentale](#)
- [Saisine de la mission d'accompagnement en santé de la CPAM](#) (formulaire remplissable en ligne)
- [Demande d'aide à la recherche d'un médecin traitant](#) (pour les patients - formulaire remplissable en ligne)

et pour ceux qui en auraient une question spécifique, le [formulaire de contact](#) de la CPTS Mulhouse Agglomération.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant ces outils.

La CPTS vous transfère



**Patients
cérébrolésés :**

**Mieux connaître les
missions des équipes
mobiles AVC et EMOI
TC**

Les **équipes mobiles AVC et EMOI TC** du GHRMSA, **accompagnent les patients cérébrolésés** et leurs familles, après l'hospitalisation, afin d'éviter une rupture de soins, un isolement voire une désinsertion sociale et/ou

professionnelle.

Professionnels de santé, découvrez la **page web** et la **présentation vidéo** de ces équipes pluridisciplinaires, uniques dans le Haut-Rhin, dont les missions méritent d'être mieux connues.

Pour bénéficier de leur aide, contacter le service concerné :

- Secrétariat Equipe Mobile AVC (EMAVC) au 03 89 64 67 40
- Secrétariat Equipe Mobile Traumatisme Crânien (EMOI-TC) au 03 89 64 67 21



Matinée de la réhab'

"Accompagnement des ados et jeunes adultes"

Le 09 février 2023

Le Centre de ressources en réhabilitation psychosociale du Haut-Rhin vous invite à la matinée de la réhab' sur le thème : "Accompagnement des ados et jeunes adultes" le **jeudi 09 février 2023 de 09h00 à 12h00** au centre Hospitalier de Rouffach - salle des fêtes - 27 rue du 4ème RSM à Rouffach.

Au programme :

- Intervention de l'équipe Référente des Coordinateurs de parcours en santé du Centre hospitalier de Rouffach, et les Référents de parcours de vie de l'Association Marguerite Sinclair.

Cet événement est valorisable dans le cadre de la formation.

[Inscription gratuite ici](#)



Journée médicale de Haute Alsace le 18 mars 2023

La prochaine Journée Médicale de Haute Alsace (JMHA) aura lieu le **samedi 18 mars 2023 de 09h00 à 16h00** à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS),

2 rue du Dr Léon Mangeney à Mulhouse (**ATTENTION : nouveau lieu**).

Cette journée, ouverte à tous les professionnels de santé, comptera 15 ateliers pratiques différents, une promenade dermatologique (testez vos connaissances dans ce domaine), une conférence plénière-débat dont le thème est la souffrance des professionnels de santé.

Les frais d'inscription et de repas s'élèvent à 50 € pour les professionnels de santé et 20€ pour les étudiants en santé.

Vous trouverez le programme détaillé et les modalités d'inscription dans la plaquette ci-dessous :

[Plaquette de la JMHA](#)

L'agenda du mois



03 janvier à 20h00 : En présentiel à Sainte-Croix-en-Plaine - Comité de pilotage ICOPE

04 janvier à 10h00 : En visioconférence - Comité de pilotage régional PARCEO

05 janvier à 20h30 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus ou en visioconférence - Réunion du comité d'organisation du Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoire en Santé

09 janvier à 14h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Dialogue de gestion avec CPAM/ARS Grand est

09 janvier à 19h30 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion du groupe 2 de l'action 1 (*Binôme soignant référent - médecin traitant et évaluation*) de la commission Accès aux soins

10 janvier à 14h00 : En visioconférence - Priorisation des parcours PARCEO pour le 1er trimestre 2023

10 janvier à 19h00 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus - Formation ICOPE étape 2

11 janvier à 20h00 : Lieu à déterminer - Réunion Service d'accès aux soins du Haut Rhin

12 janvier à 19h30 : Apéro interpros de la CPTS Mulhouse Agglomération. Thème : équipe plaies mobiles

16 janvier à 15h30 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion avec le Directeur de l'Association Les Lys d'Argent - centre de ressources territoriales pour le maintien à domicile des personnes âgées

16 janvier à 20h30 : En visioconférence - Réunion d'information programme ICOPE étape 2

17 janvier à 19h00 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus - Réunion plénière de la commission Perte d'autonomie

18 janvier à 19h30 : En présentiel et en visioconférence dans la salle de réunion du Business Campus - Réunion plénière de la commission Périnatalité-Enfance-Adolescence

23 janvier à 14h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Dialogue de gestion avec CPAM/ARS Grand est

24 janvier à 10h00 : En présentiel et en visioconférence - Réunion du CLS groupe PEA / 1000 premiers jours

25 janvier à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion de la commission Accompagnement des professionnels de santé et Communication

25 janvier à 9h : En présentiel à Sainte-Croix-en-Plaine - Réunion des coordinateurs de CPTS Alsace-Vosges

30 janvier à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion du Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération

Adhérez à la CPTS

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)